

Si cet e-mail ne s'affiche pas correctement, veuillez cliquer sur ce [lien](#).

## Bulletin d'information WACAP #12



**WACAP**  
Réseau des Autorités Centrales et Procureurs  
de l'Afrique de l'Ouest contre le crime organisé

### Dans ce bulletin d'information :

- La neuvième réunion plénière du réseau WACAP (29-31 janvier 2020)
- Criminalité faunique : Un réseau de trafic de drogue, d'armes, de munitions et d'ivoires d'hippopotames tombe à Tambacounda
- Le coronavirus stimule l'essor de faux médicaments
- Partage d'une expérience d'adaptation judiciaire à la crise de la Covid-19. Le cas du tribunal de grande instance de Thiés (Sénégal)
- Réunions virtuelles avec les points focaux de la Plateforme de Coopération Judiciaire pénale des Pays du Sahel et les points focaux du réseau WACAP
- Étude de recherche de l'ONUDD: "Le trafic de faux médicaments liés à la COVID-19 en tant que menace pour la santé publique"
- Événements à venir

### **La neuvième réunion plénière du réseau WACAP 29-31 janvier 2020 Vienne, Autriche**

À l'issue de sept années depuis sa fondation, le Réseau d'Autorités Centrales et de Procureurs d'Afrique de l'Ouest contre le crime organisé (WACAP) continue à servir de moteur au renforcement de la capacité des pays d'Afrique de l'Ouest à coopérer au niveau international pour lutter efficacement contre la criminalité transnationale organisée. Ses réunions plénières ont vocation à mesurer les avancées et à développer les prochaines stratégies afin d'atteindre des objectifs plus importants encore. La neuvième session plénière, qui s'est tenue à Vienne du 29 au 31 janvier

2020, a rassemblé des représentants d'autorités centrales et des procureurs de 15 pays membres ainsi que diverses parties prenantes. Son objectif principal a été de faire le bilan des réalisations à l'issue de 7 années d'existence, de passer en revue les principaux enjeux et de réfléchir aux moyens pour opérationnaliser et institutionnaliser davantage le réseau.



Une séance de briefing pour les Missions permanentes a été inaugurée par M. Francis K. Hien, Ambassadeur, Mission permanente du Burkina Faso à Vienne et M. Laouali Labo, Ambassadeur, Mission permanente du Niger à Genève. Par la suite, M. Marou Amadou, Ministre de la Justice du Niger, a salué les résultats opérationnels et pratiques du réseau WACAP et a souligné dans une déclaration vidéo que « les défis de la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et sur le développement de la bonne gouvernance restent plus que jamais d'actualité. C'est pourquoi nous devons redoubler d'efforts ».

M. Raphael Jean-Claude Trapp, représentant permanent adjoint de la Mission permanente de la France auprès des Nations unies à Vienne, a fait part de son ferme soutien à l'initiative WACAP. Il a souligné l'importance d'obtenir des résultats tangibles dans la réponse à toutes les formes de criminalité, mais plus particulièrement à la criminalité environnementale et au trafic de faux médicaments. Sept ans après la création du réseau WACAP, ses États membres ont parcouru un long chemin pour améliorer leurs cadres juridiques, établir et renforcer les autorités centrales, former les acteurs de la justice pénale, intégrer les programmes de coopération internationale dans les institutions de formation judiciaire et, surtout, coopérer avec d'autres juridictions au sein et en dehors de la région afin de combattre toutes les formes de la criminalité transnationale.

Le Docteur Pontassuglia, procureur principal de la Direction antimafia et antiterrorisme de l'Italie, a décrit le projet du pilote des magistrats de liaison qui a permis d'améliorer la coopération avec le Nigeria dans le domaine de la lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants, en facilitant la coordination et le partage d'informations entre les procureurs nationaux, les agents de police étrangers et les autorités judiciaires.

M. Antonio Mazzitelli, représentant de l'UNODC pour l'Afrique occidentale et

centrale, a constaté que "... suite à l'utilisation croissante des médias sociaux, du webmail, des services de messagerie et des applications pour communiquer, travailler, socialiser, un nombre croissant d'enquêtes criminelles reposent sur des preuves électroniques qui ne sont pas accessibles au public. Par conséquent, faciliter l'accès transfrontalier aux preuves électroniques reste une question urgente qui concerne presque tous les types de criminalité".



### **Criminalité faunique : Un réseau de trafic de drogue, d'armes, de munitions et d'ivoires d'hippopotames tombe à Tambacounda**

Le samedi 07 Mars 2020 à Tambacounda, une opération d'envergure de lutte contre la Criminalité Transnationale Organisée a été effectuée par la Brigade Régionale de des Stupéfiants de Tambacounda de l'OCTRIS appuyé de la BIP, de la Direction des Parcs Nationaux et d'une unité de l'Armée Nationale.

Cet important dispositif d'opération a permis l'arrestation de 3 présumés trafiquants à Tambacounda et à Sare Bala, village situé à 40km de Tambacounda à la frontière

Sénégalienne.

Cette opération a permis la saisie de 500 munitions de calibre 12, de 20 kg d'ivoire d'hippopotames et de 4 têtes osseuses de la même espèce.



Au cours de la perquisition, un individu activement recherché depuis 2018 par les services de l'OCRTIS pour trafic de drogue, a été appréhendé et a opposé une vive résistance, ce qui lui a occasionné une blessure au bras.

Après sa prise en charge médicale il a été placé en garde à vue et présenté au parquet au même titre que les autres présumés trafiquants pour association de malfaiteurs, trafics de munitions, trafic de faune, trafic de drogue et blanchiment de capitaux.

EAGLE-Sénégal spécialisé dans la lutte contre la criminalité faunique suit de très près cette affaire impliquant la commercialisation illégale de 20 kg d'ivoire d'hippopotames qui représentent la dentition de 10 hippopotames ainsi de 4 cranes osseux de la même espèce ; en effet le commerce illégal d'ivoire d'hippopotames bat son plein en Afrique ; la RDC qui comptait la 2<sup>ème</sup> plus grande population Africaine d'hippopotames a perdu 95% de sa population d'hippopotames pour le trafic de ses ivoires très prisé des asiatiques.

[https://www.dakaractu.com/Criminalite-faunique-Un-reseau-de-traffic-de-droque-d-  
armes-de-munitions-et-d-ivoires-d-hippopotames-tombe-a\\_a185162.html](https://www.dakaractu.com/Criminalite-faunique-Un-reseau-de-traffic-de-droque-d-armes-de-munitions-et-d-ivoires-d-hippopotames-tombe-a_a185162.html)

---

---



### **Le coronavirus stimule l'essor de faux médicaments**

Un nombre croissant de faux médicaments destinés à lutter contre la COVID-19 sont commercialisés dans les pays en développement, averti l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Une enquête menée par la BBC News a révélé que des faux médicaments sont vendus en Afrique et que les malfaiteurs exploitent la situation de pénuries croissantes sur le marché.

L'OMS a déclaré que la prise de ces médicaments peut avoir des "effets secondaires graves" pour la santé.

Un expert a mis en garde contre une pandémie simultanée de produits médicaux de qualité inférieure et contrefaits.

Dans le monde entier, les gens stockent des médicaments de base. Cependant, pour les deux plus grands producteurs mondiaux de médicaments - la Chine et l'Inde – en état de quarantaine, la demande dépasse désormais l'offre et la circulation de médicaments contrefaits dangereux est en plein essor.

La même semaine, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré le mois dernier que le coronavirus était une pandémie. L'opération Pangea, l'unité mondiale de lutte contre la criminalité pharmaceutique d'Interpol, a procédé à 121 arrestations dans 90 pays en sept jours seulement, ce qui a permis la saisie de produits pharmaceutiques dangereux d'une valeur de plus de 14 millions de dollars (11 millions de livres sterling).

De la Malaisie au Mozambique, les agents de police ont confisqué des dizaines de milliers de masques faciaux contrefaits et de faux médicaments, dont la plupart prétendaient pouvoir soigner la Covid-19.

"Le commerce illicite de produits médicaux contrefaits en temps de crise sanitaire de santé publique révèle un mépris profond pour la vie des individus", a déclaré le Secrétaire général d'Interpol, Jurgen Stock.

Selon l'OMS, le commerce plus vaste de faux médicaments, y compris les médicaments susceptibles d'être contaminés, de contenir un mauvais ou aucun composant actif, ou d'être périmés, représente plus de 30 milliards de dollars dans les pays à faible et moyen revenu.

"Dans le meilleur des cas, ils [les faux médicaments] ne pourront probablement pas traiter la maladie qu'ils sont supposés soigner", a déclaré Pernelle Bourdillion Esteve, de l'équipe de l'OMS chargée de la lutte contre les produits médicaux falsifiés.

"Mais dans le pire des cas, ils entraîneront de sérieux dégâts, car ils pourraient être contaminés par quelque chose".



### **La chaîne d'approvisionnement**

L'industrie pharmaceutique mondiale représente plus de 1 000 milliards de dollars. De vastes chaînes d'approvisionnement s'étendent des principaux fabricants en Chine et en Inde, aux entrepôts de stockage en Europe, en Amérique du Sud ou en Asie, en passant par les distributeurs qui envoient des médicaments dans tous les pays du monde.

Il n'y a "probablement rien de plus mondialisé que la médecine", a déclaré Esteve. Cependant, alors que le monde se met en quarantaine, la chaîne d'approvisionnement a déjà commencé à se désolidariser.

Plusieurs sociétés pharmaceutiques en Inde ont confié à la BBC qu'elles fonctionnent maintenant à 50-60% de leur capacité normale. Comme les entreprises indiennes fournissent 20 % de tous les médicaments de base à l'Afrique, les nations de ce continent sont touchées de manière très disproportionnée.

Ephraim Phiri, pharmacien à Lusaka, la capitale de la Zambie, a déclaré qu'il ressentait déjà la pression. "Les médicaments commencent à manquer et le stock n'est pas reconstitué. Il n'y a rien que nous puissions faire. C'est très difficile de se réapprovisionner surtout en médicaments essentiels comme les antibiotiques et les

antipaludéens."

Les producteurs et les fournisseurs sont également en difficulté, car les matières premières nécessaires à la fabrication des comprimés sont devenues très chères, certaines entreprises ne peuvent simplement pas poursuivre leurs activités.

Un producteur au Pakistan a expliqué qu'il se procurait les matières premières d'un médicament antipaludéen appelé « hydrochloroquine » à environ 100 dollars le kilo. Mais aujourd'hui, le coût est monté à 1 150 dollars le kilo.

Avec le nombre croissant du nombre de pays en quarantaine, ce n'est pas seulement la diminution de la production qui pose problème, c'est aussi l'augmentation de la demande, car les gens dans le monde entier stockent anxieusement des médicaments de base.

C'est cette combinaison instable de réduction de l'offre et d'augmentation de la demande qui a conduit l'OMS à mettre en garde contre une dangereuse flambée de la production et des ventes de faux médicaments.

"Lorsque l'offre ne répond pas à la demande", a déclaré Esteve, de l'OMS, "cela crée un environnement où des médicaments tenteront de combler cette demande". Lorsque l'offre ne répond pas à la demande", a déclaré Esteve, de l'OMS, "cela crée un environnement où des médicaments de moins bonne qualité ou des faux médicaments tenteront de répondre à cette demande".

---

### **Les faux médicaments**

Selon les pharmaciens et les sociétés pharmaceutiques du monde entier, l'approvisionnement mondial en antipaludiques est aujourd'hui menacé.

Depuis que le président américain Donald Trump a commencé à évoquer le potentiel de la chloroquine et d'un dérivé apparenté, l'hydroxychloroquine, lors de séances d'information à la Maison Blanche, la demande mondiale de ces médicaments, qui sont normalement utilisés pour lutter contre la malaria, a augmenté.

### **La Covid-19 et la chloroquine : Existe-t-il des preuves de son efficacité ?**

L'OMS a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'y a pas de preuve définitive que la chloroquine ou l'hydroxychloroquine peuvent être administrées avec le virus qui cause la Covid-19. Toutefois, lors d'une récente conférence de presse, le président Trump a déclaré, en faisant référence à ces antipaludéens : " Qu'avez-vous à perdre ? Prenez-le !".

Comme la demande est montée en flèche, la BBC a découvert de larges quantités de fausse chloroquine en circulation en République démocratique du Congo et au Cameroun. L'OMS a également trouvé les médicaments contrefaits en vente au Niger.

La chloroquine antipaludique est normalement commercialisée à environ 40 dollars pour un flacon de 1 000 comprimés. Mais on a constaté que les pharmaciens en RDC les vendent à des prix pouvant aller jusqu'à 250 \$.

Le médicament en question aurait été fabriqué en Belgique, par "Brown and Burk

Pharmaceutical limited". Cependant, Brown and Burk, une société pharmaceutique enregistrée au Royaume-Uni, a déclaré qu'elle n'avait "rien à voir avec ce produit". Nous ne fabriquons pas ce médicament, c'est une contrefaçon".

Alors que la pandémie de coronavirus se prolonge, le professeur Paul Newton, expert en médicaments contrefaits à l'université d'Oxford, avertit que la circulation de produits pharmaceutiques contrefaits et dangereux et ne ferait que croître si les gouvernements du monde entier ne forment pas un front commun pour lutter contre ce fléau.

"Nous risquons une pandémie simultanée, de produits inférieurs aux normes et contrefaits, si nous ne veillons pas tous à ce qu'il y ait un plan mondial coordonné pour une production coordonnée, une distribution équitable et la surveillance de la qualité des tests, des médicaments et des vaccins. Sinon, les avantages de la médecine moderne... seront perdus".

<https://www.bbc.com/news/health-52201077>



**Le cas du tribunal de grande instance de Thiés (Sénégal)  
Partage d'une expérience d'adaptation judiciaire à la crise de la Covid-19  
THIES, CE 11 MAI 2020**

Avec l'arrivée de la pandémie de la COVID 19, les plus Hautes autorités du Sénégal ont relativement rapidement pris une série de décisions destinées à freiner sa propagation au sein des communautés. Parmi ces mesures figure l'interdiction des rassemblements.

Constatant que les tribunaux et les prisons peuvent drainer des foules assimilables à des rassemblements, le Garde des Sceaux, Ministre de la justice a ordonné la suspension des visites des prisons et des audiences. Toutefois, il est rapidement apparu que personne ne connaît la durée de la pandémie et que ces mesures de protection des pensionnaires des lieux de privation de liberté, sur le moyen terme, est préjudiciable à ceux en détention provisoire pour les affaires traitées par le Parquet selon la procédure des flagrants délits. En effet, légalement, ces affaires doivent être traitées avec une extrême célérité. D'ailleurs, la loi oblige la justice à les traiter dès leurs arrivées et, au besoin, des audiences spéciales doivent être organisées pour les juger. Dans un tel contexte, il est apparu impossible de laisser en prison ces justiciables du flagrant délit sans les juger le plus rapidement possible.



Cela était d'autant plus faisable que le Ministre, dans sa circulaire, a permis aux acteurs de prendre toutes les dispositions idoines afin de faire face aux urgences.

C'est alors que les instances judiciaires du Sénégal ont décidé, dans le cadre d'une gestion concertée (Siège, Parquet, Greffe, Barreau, Maison d'arrêt et de correction) de continuer à tenir les audiences de flagrant en suivant le calendrier prévu, mais en restreignant l'accès à la salle d'audience aux seules personnes ayant un rôle à jouer dans les dossiers du jour. Avant chaque audience, les lieux étaient désinfectés grâce au Service d'hygiène. Les jours d'audience, seules les personnes portant des masques sont admises dans la salle et elles se tiennent à distance les unes des autres.

Malgré ces précautions, le mélange entre nouveaux détenus et anciens dans le même véhicule devant les transporter entre la maison d'arrêt et le tribunal en aller et retour contenait un risque certain de contamination qui nous a conduit à mettre en place un processus ayant abouti à la tenue d'audiences pénales par vidéo conférences.

En l'occurrence, les autorités de justice sénégalaises ont tenu quatre depuis le 20 avril 2020. Cela a permis de juger 67 personnes au moins et de faire sortir de prison près de 40 personnes si on tient compte des libertés provisoires accordées et des peines fermes couvertes par la détention provisoire. Le tableau ci – dessous permet de visualiser ces résultats.

#### STATISTIQUES TELE AUDIENCES TGI TH

Dates d'audience	Condamnés		Relaxe	Incompétence
	Ferme	Sursis		
20/04/2020	8	0	0	
22/04/2020	21	9	5	
29/04/2020	2	1	2	
06/05/2020	18	2	8	1
<b>Totaux</b>	<b>49</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>1</b>

Le processus est assez empirique et simple mais efficace : en fait, il s'agit juste de tenir une audience dans laquelle tous les protagonistes (magistrats, greffiers, avocats, parties civiles, témoins, ...) des affaires enrôlées sont dans la salle d'audience sauf les détenus qui restent à la maison d'arrêt. Devant chaque acteur, on place un ordinateur portable dont la webcam permet de le voir. Grâce à l'application « Zoom », le Président organise une réunion dans laquelle il invite la maison d'arrêt et les autres acteurs qui sont avec lui dans la salle. Lorsque tous les ordinateurs concernés sont connectés à celui du Président de séance, il peut commencer son audience.

Pour éviter toute mauvaise surprise en pleine audience, le processus a été testé un peu en laboratoire dans une sorte de salle d'audience virtuelle. A chaque acteur un compte a été ouvert puis les comptes ont été connectés. Un agent du tribunal a joué le rôle du prévenu étant à la maison d'arrêt dans un local assez éloigné de la salle

d'audience. Après avoir résolu les difficultés dirimantes, nous avons tenu une audience test avec un nombre réduit de dossiers. Par suite, le système a été amélioré en fonction des corrections apportées en sorte que les deux dernières audiences ont duré, l'une près de sept heures et l'autre plus de cinq heures sans écueil particulier.

Pour mettre en place un tel dispositif il faut au moins quatre ordinateurs portables (siège, parquet, barre pour les autres et maison d'arrêt) et trois postes de téléviseurs (un à la maison d'arrêt et deux dans la salle d'audience) pour servir de moniteurs de visualisation des intervenants. Il est aussi indispensable d'avoir une connexion internet stable et une bonne application de vidéo conférence. La disponibilité de modems de connexion mobiles n'est pas inutile car un délestage peut être un élément handicapant en pleine audience.

En résumé, dans un cadre concerté entre tous les acteurs, il est possible d'éviter aux détenus le risque de contamination tout en les jugeant dans les délais de la loi.

---

### **Réunions virtuelles avec les points focaux de la Plateforme de Coopération Judiciaire pénale des Pays du Sahel et les points focaux du réseau WACAP**

Le 07 mai 2020, la Plateforme de Coopération Judiciaire pénale des Pays du Sahel et le Réseau d'Autorités Centrales et des Procureurs d'Afrique de l'Ouest (WACAP) ont tenu une réunion virtuelle conjointe en vue d'évaluer l'impact de la Covid-19 sur la réponse de la justice pénale et de formuler de propositions pour le bon fonctionnement de la chaîne pénale. Cette rencontre avait réuni les points focaux du WACAP au Bénin, Burkina Faso, Guinée-Bissau, G5 Sahel, Mali, Niger, Sénégal et Togo, le représentant de la plateforme du G5 Sahel et plusieurs experts de l'ONUDC.

Les discussions ont porté sur la nécessité de légiférer sur plusieurs aspects pour mieux encadrer l'impact de la crise. L'adoption des mesures législatives innovantes dans ce sens permettrait de pallier l'impact des mesures exceptionnelles et sera aussi une opportunité pour anticiper ce genre de problèmes à long terme. La réunion a réaffirmé le besoin d'intensifier l'informatisation du dispositif juridique à travers la digitalisation des pièces de procédures pour faciliter les échanges entre les différents acteurs de la chaîne pénale et d'assouplir le bon déroulement de la procédure judiciaire.



En raison de la difficulté de coordonner une traduction simultanée, la réunion s'est initialement tenue avec les pays francophones et a été répliquée avec le reste des pays anglophones du réseau WACAP le 28 mai 2020. Les points focaux du Cap Vert, de la

Gambie, du Ghana, du Liberia et du Nigeria, ainsi que de nombreux experts de l'ONUDD à Vienne et du Bureau régional de Dakar ont participé à la réunion. Les discussions ont souligné qu'à côté des mesures adoptées pour contenir la pandémie, la plupart des pays acceptent les demandes d'entraide judiciaire envoyées par courriel, même si les copies en papier des pièces justificatives sont communiquées à un stade ultérieur. Le principal défi pour la coopération internationale est attribué au traitement limité des fichiers en raison du manque de personnel ou de la fermeture temporaire des autorités centrales. Les discussions ont souligné l'urgence de réfléchir à la lourdeur du processus d'entraide judiciaire qui repose sur les procédures de la voie diplomatique conventionnelle. Les autorités centrales ont fait part de leur volonté de simplifier la procédure d'entraide judiciaire en introduisant l'utilisation de moyens électroniques, tels que la vidéoconférence et les preuves numériques.



### **Étude de recherche de l'ONUDD: "Le trafic de faux médicaments liés à la COVID-19 en tant que menace pour la santé publique"**

En juillet 2020, l'ONUDD, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a publié une étude sur le trafic illicite de faux médicaments qui vise à attirer l'attention de la communauté internationale sur les menaces du trafic illicite des faux médicaux et des médicaments de qualité inférieure pour la santé publique.

Le rapport met l'accent sur les risques importants que la criminalité liée à la COVID-19 font peser sur la santé publique alors que nous entrons dans la phase de prévention, en permettant aux organisations criminelles de continuer à tirer profit d'éventuels vaccins ou médicaments préventifs.

L'étude a révélé que la pandémie de la COVID-19 est devenue un catalyseur pour le marché mondial des équipements de protection individuelle, en particulier des masques, et souligne le manque de coopération internationale orientée à lutter contre la fabrication et la vente de faux médicaments et de produits médicaux de qualité inférieure.

La communauté internationale a la responsabilité de faciliter la mise en œuvre des stratégies coordonnées, qui proposent des solutions globales pour lutter contre le trafic de faux médicaments. En travaillant ensemble, l'ONUDD, l'OMS, Interpol,



RESEARCH BRIEF  
COVID-19-related Trafficking of Medical  
Products as a Threat to Public Health

L'Organisation mondiale des douanes et d'autres organisations internationales compétentes appuient les pays à travers des formations interdisciplinaires innovantes et poussées pour faire face aux défis actuels et futurs liés au trafic de faux médicaments.

Voici le lien vers l'étude:

[https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/covid/COVID-19\\_research\\_brief\\_trafficking\\_medical\\_products.pdf](https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/covid/COVID-19_research_brief_trafficking_medical_products.pdf)



En mai 2020, le Tchad a adopté une nouvelle loi portant répression d'actes de terrorisme, en abolissant la peine de mort. Au cours des dernières années, l'ONU DC a accordé son soutien aux parties prenantes impliquées dans cette démarche législative et profite de cette occasion pour féliciter le gouvernement tchadien.



En juillet 2020, deux citoyens camerounais résidant au Bénin ont été sanctionnés dans leur pays de résidence. En tant que chauffeurs et agents de sécurité, ils ont été condamnés à 10 ans de prison pour un vol d'une somme de 20 millions de francs CFA. À ce stade, il reste inconnu si les auteurs seront extradés vers le Cameroun.

Nouveau point focal au Bénin : Mr. Seidou BONI KPEGOUNO

### Événements à venir

- Plateforme d'apprentissage en ligne du programme GPTOC
- Session de dialogue sur l'extrémisme violent au Niger
- Session de dialogue sur l'extrémisme violent au Burkina Faso
- Session de suivi sur l'extrémisme violent au Mali
- Visite d'étude au siège d'EUROJUST à La Haye



Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONU DC)

Vienna International Centre

Wagramer Strasse 5, A 1400 Vienne, Autriche

**Tel:** + (43) (1) 26060 **Fax:** + (43) (1) 263-3389 **Email:** [unodc-wacap@un.org](mailto:unodc-wacap@un.org)

**Notre adresse e-mail générale:**

[unodc-wacap@un.org](mailto:unodc-wacap@un.org)

Si vous souhaitez contribuer à ce bulletin d'information, merci de contacter [Mme Coumba Mathurin Diop](#).  
[Se désabonner du bulletin d'information](#) [Compléter ses critères d'abonnement](#)

